

LE TESTAMENT

BismiLlahi Ar-Rahmani, Ar-Rahim,

Ceci est mon testament, qui révoque tout autre testament antérieur.

La louange appartient à Allah, nous Le louons, et c'est à Lui que nous demandons l'aide et le pardon. Et nous cherchons refuge auprès de Lui contre les maux qui émanent de nous et contre nos mauvaises actions. Celui qu'Allah guide, personne ne peut l'égare et celui qu'Allah égare, personne ne peut le guider.

Je soussigné(e) _____

Né(e) le _____ à _____

Demeurant à _____

Epoux(se) de _____



1. J'atteste qu'il n'y a d'autre divinité digne d'être adorée si ce n'est Allah, et j'atteste que Mohammad (Salla Allah Aleyhi wa salam) est son Serviteur et Messager et que l'heure arrivera; pas de doute à son sujet, et qu'Allah ressuscitera ceux qui sont dans les tombeaux. Je demande donc, qu'après ma mort, que mon rite funéraire soit fait en accord total avec les principes de la religion islamique (établi sur le sunnisme). Ainsi, je refuse tout acte non conforme au rite islamique, notamment l'incinération. Je recommande à ma famille, et mes proches, de craindre Allah. Je leur recommande également d'être patient, d'accepter la prédestination d'Allah (qu'Il soit glorifié) et Son destin, et de prier Allah qu'Il m'accorde une bonne fin. Je requiers qu'ils ne pleurent pas sur moi à force de cris et de larmes, qu'ils ne se frappent pas en signe de lamentation, et qu'ils n'expriment pas leur mélancolie d'une façon extravagante. Je me désavoue de toutes personnes agissant ainsi.

2. Je recommande aux membres de ma famille de craindre Allah, de se concilier entre eux en résolvant leurs conflits et d'obéir Allah et son messager s'ils sont vraiment croyants. Je leur exhorte également de suivre les recommandations des prophètes Abraham et Jacob : "Ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion : ne mourrez point, donc, autrement qu'en Soumis" ! (à Allah) (AlBakara, 132).

3. Je leur recommande aussi d'avoir confiance en Allah et de me rappeler de cela, si possible, durant mes derniers moments de vie, tel que rapporté par Jaber al-Ansari qui a dit : "J'ai entendu le Prophète (Salla Allah aleyhi wa salam) dire, trois jours avant sa mort : "Que chacun de vous doive bien penser à Allah avant de mourir". (Rapporté par Mouslim, chapitre sur le paradis et la description de son bien-être et de ses habitants).

4. Je demande à celui qui sera témoin de mes derniers instants de me rappeler doucement la prononciation de la profession de foi, tel que mentionné par le Prophète (Salla Allah aleyhi wa salam) : "Celui dont la dernière parole est nulle divinité autre qu'Allah ira au paradis" (Rapporté par Abou-Daoud et authentifié par Al-Albani).

5. Je leur demande aussi d'être patient, d'accepter la prédestination d'Allah, le Tout Puissant, et son destin et de prier qu'Allah m'accorde une bonne fin. En effet, tel que rapporté par Oum Salama, le Prophète (Salla Allah aleyhi wa salam) a dit : "Quand vous êtes au chevet d'un malade ou d'un mort, prononcez ce qui est du bien, car, les anges vous répondent par Âmin". Après temps, juste après la mort de Abou Salama, je suis entrée chez le Prophète (Salla Allah aleyhi wa salam), et je lui dis : "Ô Messenger d'Allah, Abou Salama vient de mourir". Il (Salla Allah aleyhi wa salam) m'a répondu : "Dis : Ô mon seigneur je te demande pardon de mes fautes et des siennes et accorde-moi, en échange de sa perte, une bonne compensation". En effet, Allah m'a compensé de celui qui est mieux que mon défunt, de Mohammad (Salla Allah aleyhi wa salam). (Rapporté par Mouslim, chapitre sur les convois funèbres).



6. Lorsque l'âme est rendue à son créateur, fermez mes yeux et demandez le pardon pour moi auprès d'Allah. Quand cela arrive, je requiers que : vous ne me pleuriez pas à force de cris et larmes, que vous ne frappiez pas vos joues, que vous ne déchiriez pas vos vêtements et que vous n'exprimiez pas votre mélancolie d'une manière extravagante à la manière antéislamique, tel que mentionné par le Prophète (Salla Allah aleyhi wa salam) : "Il n'est pas des nôtres celui qui se frappe les joues, qui déchire les encolures de ses vêtements et qui profère des invocations de l'époque de Jahiliyya" (Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim).

7. Je précise aussi que celui qui se chargera de ma toilette mortuaire devrait être fin connaisseur des règles établies par la Sunna en matière de lavage des morts, croyant et pieux. Cette personne est tenue de garder secret ce qu'elle pourrait découvrir au cours de ma toilette mortuaire. Elle a aussi le devoir de dissimuler, le cas échéant, les imperfections ou autres choses désagréables qu'elle pourrait découvrir lors de mon lavage, en ne cherchant par un tel acte qu'à complaire à Allah. En effet, tel que rapporté par Ali (qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a dit : "Celui qui effectue la toilette mortuaire d'un décès et ne divulgue rien de ce qu'il a pu voir ou remarquer, Allah dissimulera ses péchés, et celui qui couvre (enveloppe) un mort, Allah l'habillera en satin". (Rapporté par Al-Tabarani dans le Kabir et sa ligne de transmission est authentique).

8. Je recommande aussi d'être enveloppé dans un linceul blanc et parfumé, comme a dit le Prophète (Salla Allah aleyhi wa salam) : "Habillez-vous en blanc, c'est parmi le meilleur de vos habits et y enveloppez vos morts dedans". (Rapporté par Al-Tirmidhi, chapitre sur les convois funèbres et authentifié par Al-Albani).

9. Je vous demande également de transporter mon corps au cimetière où vous célébreriez ma prière funéraire puis de suivre ma dépouille jusqu'à ma tombe. Ceci est mon droit absolu auprès de mes frères musulmans et votre obligation collective envers moi, comme l'a mentionné l'Envoyé d'Allah (Salla Allah aleyhi wa salam) : "Les droits du musulman envers le musulman sont au nombre de cinq : rendre le salut, visiter le malade, suivre le convoi funèbre, répondre à l'invitation et lui souhaiter la bénédiction d'Allah lorsqu'il éternue". (Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim). De même, l'Envoyé d'Allah (Salla Allah aleyhi wa salam) a dit : "Quiconque suit un convoi funèbre jusqu'à ce qu'il participe à la prière mortuaire, acquerra un qîrât (de récompense), et quiconque le suit jusqu'à son enterrement, acquerra deux qîrât". Comme on demandait au Prophète (Salla Allah aleyhi wa salam) quelle était la valeur de ces deux qîrât, il répondit : "Ils équivalent à deux énormes montagnes". (Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim).



10. Je vous demande de s'efforcer à chercher le plus grand nombre possible de musulmans monothéistes et pieux afin de prier pour moi durant mes obsèques dans l'espoir que leur supplication me servira d'intercession avec la permission d'Allah le Tout-puissant, tel que mentionné par le Prophète d'Allah (Salla Allah aleyhi wa salam) : "Chaque quarantaine d'hommes d'entre ceux qui n'attribuent des associés à Allah et qui assistent à la prière mortuaire d'un musulman, auront à l'égard de celui-ci une intercession favorable (et acceptable) auprès d'Allah". (Rapporté par Mouslim, chapitre sur les convois funèbres).

11. J'exige aussi qu'aucune femme ne suive mon convoi funèbre. Toutefois, si elle insiste et refuse d'honorer ma demande, assurez-vous ensuite qu'elle le fait sans gémissement, ni cris perçants et avec le port du vêtement Islamique approprié pour les femmes, en se basant sur le hadith de Oum Atiyya (qu'Allah soit satisfait d'elle) qui rapporte selon le Prophète d'Allah (paix et bénédiction sur lui) "Il nous était interdit de suivre les convois funèbres, sans toutefois que cette interdiction soit de rigueur". (AlBoukhari, chapitre sur les menstruations).

12. Je vous demande de m'enterrer dans le pays dans lequel je meurs, puisqu'il est détestable de transporter la dépouille d'un musulman d'un pays à un autre pour l'inhumer.

13. Je vous demande en outre de vous acquitter de la compensation des jours de jeûne dont j'étais incapable d'accomplir avant mon décès. D'après Aïcha (qu'Allah soit satisfait d'elle), l'Envoyé d'Allah (Salla Allah aleyhi wa salam) a dit: "Le successeur d'un mort qui aurait dû s'acquitter d'un jeûne, devra le faire à sa place". (Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim).

14. Je demande particulièrement à mes enfants de s'investir dans les bonnes œuvres puisque cela me profitera avec la permission d'Allah le Tout-puissant, comme l'a dit l'Envoyé d'Allah (Salla Allah aleyhi wa salam) : "Quand l'homme décède, ses actions cessent sauf trois : une aumône à utilité perpétuelle, un savoir utile et un enfant pieux qui prie pour lui". (Rapporté par Mouslim).



15. Je vous interdis de vous réunir lors de mes obsèques dans un endroit particulier pour recevoir les condoléances, de préparer la nourriture pour les gens alors qu'elle devrait plutôt être préparée pour vous et d'organiser des séances de lecture de coran animées par un récitateur spécialisé durant cet événement ou pendant les jours qui suivent (40ème jours, 50ème jours, cérémonie annuelle). Je vous interdis aussi de commettre tout genre d'innovations qui n'ont aucun fondement en Islam.

16. Je vous demande de rembourser mes dettes à partir de mes actifs avant mon inhumation, comme a mentionné le Prophète (Salla Allah aleyhi wa salam) : "L'âme du musulman est suspendue à cause de sa dette jusqu'à ce qu'elle soit réglée". (Rapporté par Al-Tirmidhi et authentifié par Al-Albani). Toutefois, si je n'ai aucun actif ou richesse durant ma période de décès, j'ose espérer qu'un volontaire de mes proches ou une personne philanthrope accepte de rembourser ma dette en raison de l'importance accordée à ce sujet, puisque le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a dit, "Le martyr est expié de tous ses péchés sauf la dette". (Rapporté par Mouslim). Je demande aussi à toute personne envers laquelle j'étais incorrecte et à qui j'ai causé du tort ou fait du mal, que ce soit par mes paroles, mon attitude ou mes agissements de me pardonner, dans l'espoir qu'Allah nous pardonnera tous les deux et de se rappeler que le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a dit : "Ceux qui font preuve de compassion (envers les autres) bénéficieront de la compassion du Clément, ayez de la compassion pour ceux qui vivent sur terre, Celui qui est dans le ciel l'aura pour vous". (Annoncé par Al-Tirmidhi et authentifié par Al-Albani).

Je demande à être enterré à _____

Je souhaite que l'ensemble des diligences relatives à l'organisation de mes funérailles soit effectué par

Je veux que ma salat Janaza soit effectué à _____

Je demande que ma toilette mortuaire soit effectuée par :

1/ _____

2/ _____

3/ _____



Je demande à être placé dans ma tombe par :

- 1/ _____
- 2/ _____
- 3/ _____

Je vous demande de rembourser toutes mes dettes, à partir de mes actifs, avant mon inhumation. Si mes actifs ne suffisent pas à payer l'ensemble de mes dettes, je sollicite mes proches, ou un philanthrope, de m'aider à rembourser mes dettes.

Liste de mes dettes

1/ Nom du créancier _____

Montant de la dette _____

Type de dette _____

Adresse du créancier _____

Numéro de téléphone du créancier _____

2/ Nom du créancier _____

Montant de la dette _____

Type de dette _____

Adresse du créancier _____

Numéro de téléphone du créancier _____

3/ Nom du créancier _____

Montant de la dette _____

Type de dette _____

Adresse du créancier _____

Numéro de téléphone du créancier _____



Liste des dettes échues qui me sont dues

1/ Nom du débiteur _____

Montant de la dette _____

Type de dette _____

Adresse du débiteur _____

Numéro de téléphone du débiteur _____

2/ Nom du débiteur _____

Montant de la dette _____

Type de dette _____

Adresse du débiteur _____

Numéro de téléphone du débiteur _____

3/ Nom du débiteur _____

Montant de la dette _____

Type de dette _____

Adresse du débiteur _____

Numéro de téléphone du débiteur _____

J'exige aussi que ma richesse soit distribuée conformément à la loi Islamique.

Je désire faire aumône d'une partie de ma richesse à :

À qui je lègue ceci :

Aumône : (à condition qu'elle n'excède pas le tiers de ma richesse et qu'elle ne soit pas attribuée à un héritier, compte tenu de la parole du Prophète (paix et bénédiction sur lui) : "Point de testament pour un héritier")

Voici ci-après comment j'aimerais que le reste de ma richesse soit réparti :

Vœux _____



J'offre mes livres comme donation à la mosquée _____

ou / et à _____

Ci-après mes engagements et responsabilités :

Finalement, c'est ce que j'ai accepté pour ma religion et pour ma vie profane. Comme Allah est mon témoin, je dénonce n'importe quelle action ou énonciation qui va à l'encontre du saint Coran et la Sunna authentique. Ainsi, quiconque néglige l'exécution de ce testament, le change ou agit contrairement à la Loi islamique en regard de ce qui a été mentionné ou non mentionné assumera le mal dont il sera coupable. Allah le Tout-puissant a dit : "Quiconque l'altère après l'avoir entendu, le péché ne reposera que sur ceux qui l'ont altéré; certes, Allah est Audient et Omniscient". (Al-Bakara 181).

Nombre de jours de jeûne à rattraper : _____

Je demande à ce que mes comptes sur les réseaux sociaux et mes boîtes mail soient clôturés après l'annonce de ma mort :

Facebook :

Identifiant : _____

Mot de passe : _____

Snapchat :

Identifiant : _____

Mot de passe : _____

Instagram :

Identifiant : _____

Mot de passe : _____



Ummanity
asbl

Twitter :

Identifiant :

Mot de passe :

Autres comptes :

Identifiant :

Mot de passe :

Autres comptes :

Identifiant :

Mot de passe :

Autres comptes :

Identifiant :

Mot de passe :

Autres comptes :

Identifiant :

Mot de passe :

Autres comptes :

Identifiant :

Mot de passe :



Ummanity
asbl

Autres comptes :

Identifiant :

Mot de passe :

Autres comptes :

Identifiant :

Mot de passe :

Pour valoir ce que de droit,

Rédigé le / / (Hégirien) correspondant au / / (Grégorien)

Fait à

TESTATEUR

Signature :

TÉMOIN n°1

(Nom, prénom, adresse)

Signature :

TÉMOIN n°2

(Nom, prénom, adresse)

Signature :

Testament établi sur : Pages

**Ce testament est mis à disposition des Membres de l'ASBL Ummanity*